



Philippe Cougouluegne Tel 06.95.40.53.5 0661254721 www.solidaires-sudtam.org 15/02/2018	Mylène Marco 06.45.69.93.36 Robert Liqueste 0620756903	Olivier Mongiat JMichel 06.72.2382.22
--	---	--

Les prochaines élections professionnelles à la TAM sont prévues le jeudi 17 MAI 2018, ne vous faites pas endormir ou influencer une nouvelle fois par de bonnes paroles qui ne sont valables que pour les élections ! Certains syndicats ont l'odeur du syndicat, le goût du syndicat mais ce ne sont pas des syndicats !

Si les autres ne font rien ...Le Syndicat SUD TAM le fera !!!

Car nous avons fait nos preuves en défendant plusieurs Conducteurs Receveurs abandonnés par leurs propres syndicats, même en étant non représentatif le Syndicat SUD ne les a pas laissés tomber et les a fait gagner devant les Prud'hommes contre la Direction !

Mr Julien LANGA adhérent CGT, gravement hospitalisé pour une opération lourde de conséquence pour sa famille et sa vie, la DRH le harcèle par courrier et envoie des agents pour le contrôler à son domicile sachant qu'il était hospitalisé à Marseille. Voyant que la CGT était absente comme d'habitude, Julien s'est rapproché du syndicat SUD ne l'a pas laissé tomber malgré qu'il ne soit pas adhérent SUD, car nous à SUD nous privilégions d'abord le côté humain que l'étiquette syndicale.

Mr Mehdi MEZIANNE adhérent et Elu FO au conseil de discipline, pour des problèmes familiaux Mehdi a demandé à son syndicat de retourner conduire les BUS car les horaires et les conditions de travail au tramway amplifient ses problèmes familiaux avec risque de divorce. Voyant que malgré sa demande qui a duré plusieurs années et que son syndicat FO ne faisait rien pour lui, Mehdi s'est rapproché lui aussi du Syndicat SUD pour le défendre et nous avons réussi à nous faire entendre par la responsable administrative du personnel qui lui a accordé son retour au BUS à la suite de l'entretien préalable accompagné par un membre du syndicat SUD.

Mr Marti Frédéric défendu par SUD a gagné au Tribunal.

Mr SALHAB Alain défendu par SUD a gagné aux prud'hommes.

Mr LOMBARDO Bruno défendu par SUD a gagné aux prud'hommes.

Mr SCALA Remi syndiqué SUD et défendu par SUD malgré les harcèlements et les pressions de la DRH.

Nous ne pouvons pas mettre tous les salariés /eés que le Syndicat SUD a défendu car la liste est longue.

Votez SUD, les engagements que nous prenons.... Elus nous les tiendrons !!!